

**COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES**

PV du 19/09/2024

**Présents** : Mmes Ouhssakou Saba, Piveteau Cindy, Salzat Vanessa, Mrs Lucas Serge, Simon Fabrice (validation électronique)

Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats départementaux (art 19 du Règlement Sportif du District). Pour les championnats se déroulant sous forme de brassage, le délai est ramené à 2 jours francs concernant les 2 dernières rencontres. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U13, U15, U17, U19, Seniors, U13F, U15F, U17F, U18F, Seniors F, Futsal, Foot Détente, Foot Entreprise. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à [competitions@gironde.fff.fr](mailto:competitions@gironde.fff.fr) sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

**CATEGORIE U13F à 8**Courriels

- **Lormont Us 509442** : Le club de Lormont Us déclare forfait pour son équipe U14F/U17F.  
Motif : Manque de joueuses

La Commission valide le forfait général de l'équipe U13F de Lormont US

**CATEGORIE U15F à 8**

- RAS

**CATEGORIE U15F à 11**

- RAS

**CATEGORIE U14/U17 F à 8**Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- Match n° 29406977 L'Isle Rc Gj 1 / Gaur. Peujard 1 Poule C du 21/09/24 reporté au 20/10/24
- Match n° 29438427 Biscarosse Olymp. 1 / Centre Méd Foot Fem 1 Poule B du 21/09/24 reporté au 20/10/24
- Match n° 29407006 La Bastidienne Sc 1 / Sallois Ca 2 Poule D du 21/09/24 reporté au 20/10/24

Compte tenu du motif la Commission valide la demande de report



## COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

PV du 19/09/2024

Courriels

- **Lormont Us 509442** : Le club de Lormont Us déclare forfait pour son équipe U14F/U17F.  
Motif : Manque de joueuses

La Commission valide le forfait général de l'équipe U14F/U17F de Lormont US

## CATEGORIE U18F à 11

## Niveau 1 LFNA

Feuilles de matchs non parvenues

(L'article 17 du règlement sportif prévoit l'envoi avant minuit le jour du match pour FMI et 24H pour feuille match papier)

- Match n°29211874 Mérignacais Sa 1 / Bordeaux Rc 1 Poule A du 08/09/24

Décisions administratives

Date	Poule	Match	EQUIPE	CLUB	Anomalies	*Tarifs
08/09/24	A	29211874	Mérignacais Sa	505679	Feuille de match informatisée transmise hors délai	46€

*\*Tarifs et Amendes 2024/2025 du district de la Gironde*

## Niveau 2

Demandes de modifications

(L'article 6 du règlement sportif prévoit d'en faire la demande 10 jours avant la rencontre)

- Match n° 29406407 L'Isle Rc Gj 1 / Centre Med Foot Fem 1 du 14/09/24 reporté au 28/09/24

Compte tenu du motif la Commission valide le report

LUCAS Serge  
Animateur de la commission